SYTEC
TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

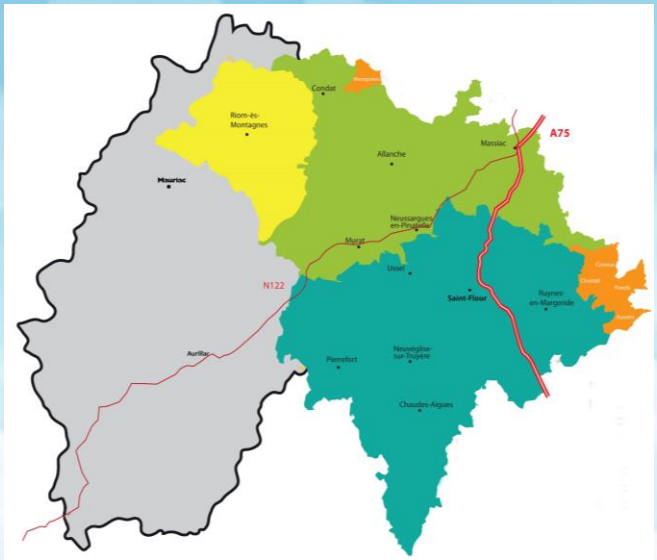

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le débat d’orientations budgétaires- le rapport d’orientations budgétaires (ROB)

Article L.2312-1 du CGCT : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci

- La loi Notre rend obligatoire pour les exécutifs des communes de plus de 3.500 habitants, des départements, des régions, et des EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, la présentation d’un rapport d’orientation budgétaire (ROB) à l’assemblée dans les deux mois qui précèdent l’examen du budget.

- Ce rapport porte sur les orientations budgétaires de l’exercice, les engagements pluriannuels pris par la collectivité, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

- La présentation de ce rapport par l’exécutif doit donner lieu à débat, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

SYTEC
TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

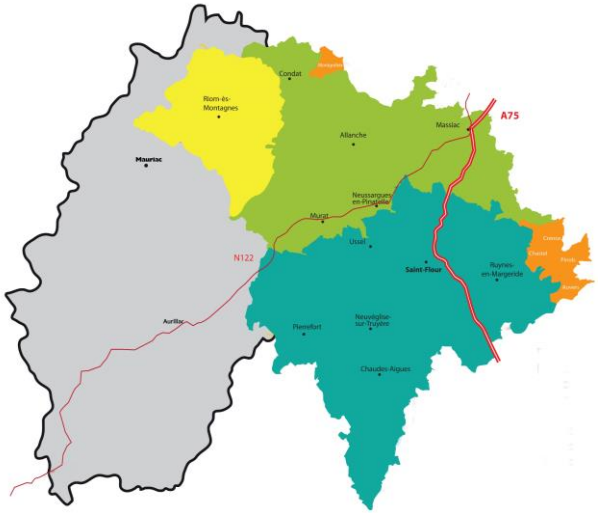

3 communautés de communes

	Population municipale	Population comptée à part	Population totale
EPCI SAINT-FLOUR COMMUNAUTE			
	23835	**966**	**24801**
EPCI HAUTES-TERRES COMMUNAUTE			
	13269	**438**	**13707**
EPCI GENTIANE			
	5585	**176**	**5761**
Communes rattachées			
	529	12	541
SOUS TOTAL 3 coms coms 105 communes	42689	1580	44269
TOTAL AVEC COMMUNES RATTACHES 110 communes	43218	1592	44810

UN SYNDICAT À LA CARTE

Aménagement de l'espace :
Schéma de Cohérence Territoriale
Projet d'aménagement durable du territoire à 20 ans

Ingénierie en matière d'environnement, de planification et de services.

Démarche fédératriceTEPOS du Syndicat avec 2 communautés de communes adhérentes TEPCV.

Démarche Atlas de la biodiversité communale (échelle SYTEC) pour meilleure connaissance de la biodiversité – atout pour notre territoire et son développement.

Prévention, valorisation, traitement des déchets

Ramassage et traitement des boues issues de l'assainissement collectif

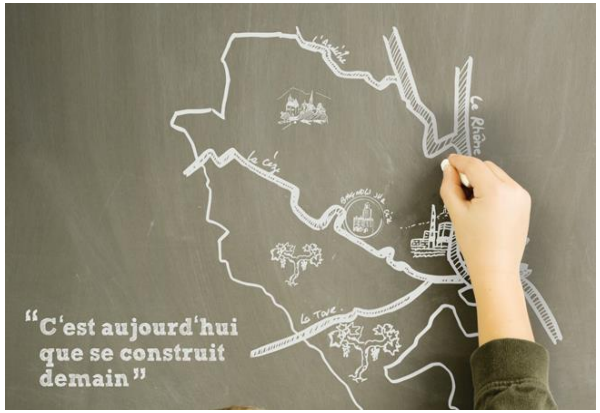

CONTEXTE

- Service environnement: contraintes règlementaires fortes pour la gestion des installations de traitement (installations classées pour la protection de l'environnement)

- Obligation de l'élaboration du SCOT (cf règle de l'urbanisation limitée) // une volonté de prendre en compte la biodiversité comme richesse du territoire // une volonté d'adosser une stratégie de transition énergétique à long terme au SCOT

- Contexte budgétaire - maîtrise des dépenses indispensable: réduction des coûts et optimisation via mutualisation
- recherche de financements

L'ORGANISATION COMPTABLE

- Un budget principal avec les charges d'administration du syndicat
- Un budget annexe scot et ingénierie
- Un budget annexe Service environnement des Cramades avec une compta analytique par services

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2017

Résultats 2017

Fonctionnement

	dépenses	recettes	solde
budget général	230 916,92	256 837,29	25 920,37
budget environnement	3 385 996,37	3 407 724,31	21 727,94
budget scot ingénierie	299 602,06	450 324,79	150 722,73

Investissement

	dépenses	recettes	solde sans rar		rar dépenses	rar recettes	solde avec rar
budget général	5 312,55	13 600,00	8 287,45	hors rar			8 287,45
budget environnement	1 370 265,13	1 840 571,62	470 306,49	hors rar	223 290,43	51 432,50	298 448,56
budget scot ingénierie	155 157,20	167 267,80	12 110,60	hors rar	131 988,00	121 386,44	1 509,04

Ressources humaines – organigramme au 26/02/2017

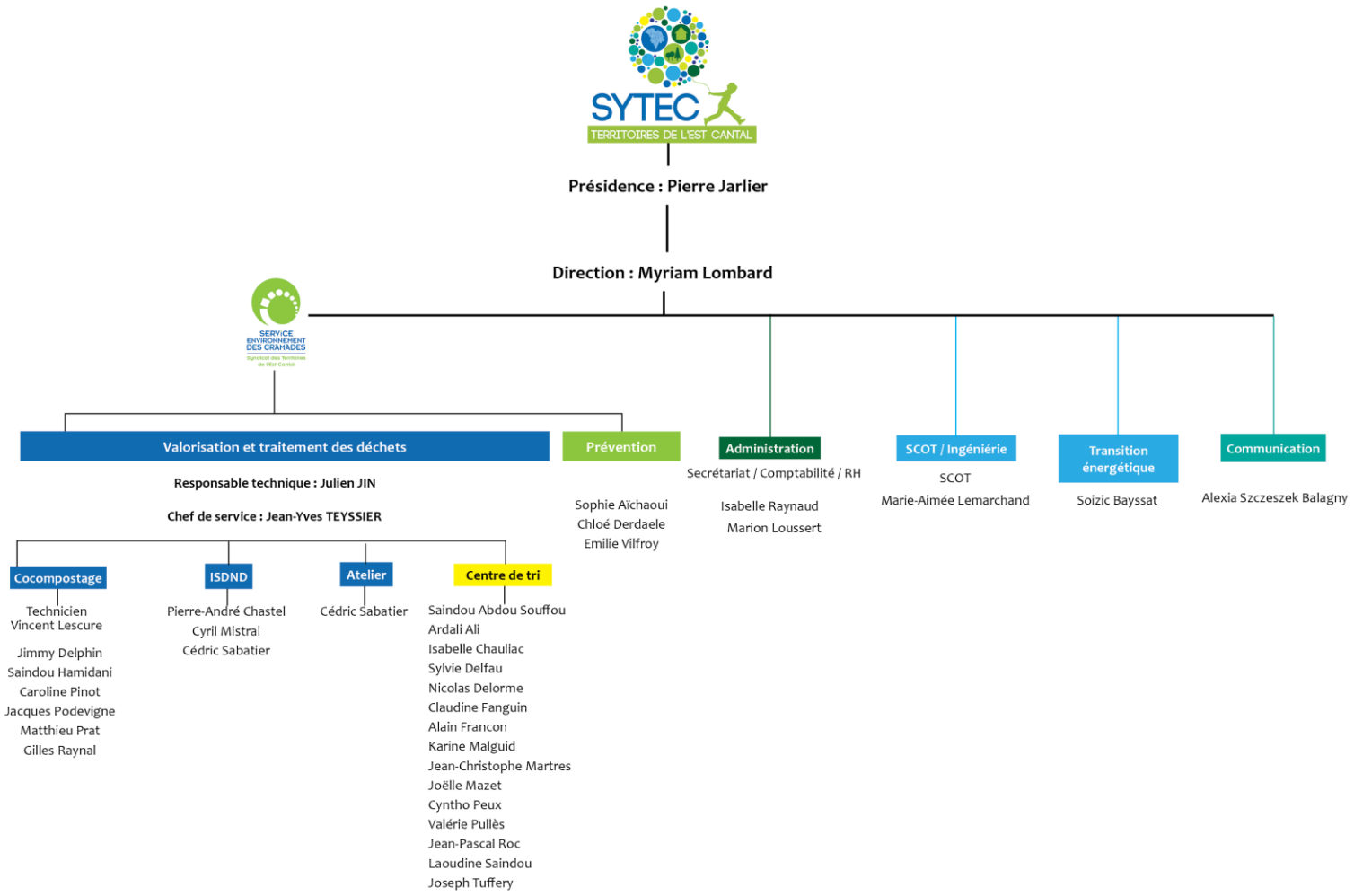

A refaire

2017:
Etat des lieux au Sytec : 38 agents
Répartition :

titulaire (et cdi)	15
cdd droit public	7
contrats aidés	16

dont
cae : 9 dont 5 à 20 h et 3 à 35h

contrat avenir : 8

Sur les 15 agents titulaires/cdi, 9 sont issus de contrats aidés (emplois jeunes, cae)

2018

Enjeu autour des métiers issu du traitement des déchets notamment les centres de tri :

Sur 15 emplois aidés : 9 au centre de tri

ADMINISTRATION GENERALE

- Un bureau supplémentaire ?
- Un serveur informatique : environ 30 000 euros
- Besoin matériel: ordis *3 + armoires et rangements
- 1 voiture électrique

RH
- Problématique des emplois aidés
- Rémunérations (3 postes + chauffeurs en cdd)
- Rifsep technique
- Avancements de grade (4 agents concernés)
- Réorganisation pour atlas de la biodiversité

- Etude prospectives financières 15 000€

COMMUNICATION

- SITE INTERNET : réintégration des pages du site du service environnement dans le site internet du sytec
- 1 JOURNAL DU SYTEC : 16 000 euros

Gouvernance

- 1 rencontre des maires : conférence des maires
- Coordination avec les communautés
- 1 forum de la transition énergétique
- Des comités / commissions et comités de pilotages

SERVICE ENVIRONNEMENT DES CRAMADES
Syndicat des Territoires de l'Est Cantal

ORIENTATIONS 2017
SERVICE ENVIRONNEMENT DES CRAMADES

1/ PREVENTION DES DECHETS ET LUTTE CONTRE LES GASPILLAGES // PROMOTION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Partenariat avec l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la préservation de la ressource en eau et la lutte contre la nocivité des déchets et des pratiques

Nouveau contrat avec l'Ademe suite CODEC + démarche anti gaspillage alimentaire dans les écoles

Partenariat Graine durable de solidarité

Maillage du territoire en activité de réemploi

2/MISE EN PLACE DE FILIERES DE VALORISATION POUR LIMITER L'ENFOUISSEMENT ET MAITRISER LES COUTS

- Valorisation des déchets recyclables / étude sur l'avenir du centre de tri
- Valorisation des boues et des déchets verts par Co-compostage /étude prévention valorisation des déchets verts
- Incitation au compostage individuel et semi collectif

3/ ENFOUISSEMENT COMME MODE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ULTIMES

- Optimiser l'exploitation du site
- Maîtriser les impacts et leurs conséquences: lixiviats et biogaz
- Limiter les nuisances liées à l'enfouissement

POUR REDUIRE, IL FAUT TRIER

Prévention
Economie circulaire
Préservation biodiversité

TRANSITION ENERGETIQUE :

LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES ET PROMOUVOIR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

2010 à 2015 : un programme de local de prévention

1er Programme signé en Auvergne

Résultats en 5 ans : 8% de déchets produits en moins (contre -7% d'objectifs)

Et 1900 tonnes de déchets enfouis en moins chaque année

2015 - Labellisation « TZGZD » (Territoire zéro gaspillage zéro déchet)

2016 - Le Syndicat lauréat de l'appel à projets « 1000 restaurants scolaires contre le gaspillage alimentaire »

18 mois d'action auprès de 23 établissements scolaires :

alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire.

Signature d'un « CODEC » (Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire)

1er CODEC en région Auvergne-Rhônes-Alpes

Objectifs: réduction de la quantité et de la nocivité des déchets, meilleure valorisation, réduction des déchets enfouis, démarche d'économie circulaire, économie sociale et solidaire. '

SERVICE ENVIRONNEMENT DES CRAMADES
Syndicat des Territoires de l'Est Cantal

Version provisoire- La version définitive sera fournie au BP

7.1. Flux et performances en 2010 / 2015 / 2016 / 2017

			Réf 2010	2015	CODEC 2016	2017	2018
Communautés de communes adhérentes			9	8	3	3	3
Communes			124	123	110	110	110
Population SYTEC			44599	43634	43218	42988	
Déchets Non Dangereux Non Inertes			**2010**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
Déchets Ménagers et Assimilés – Ordures Ménagères et Assimilés – Ordures Ménagères Résiduelles	OMR enfouis ISDND	t	13625	11635	11569	11267	
		Kg/hab./an	306	267	268	262	
	Evolution (en %)	%	-	-3%	0%	-2%	
Collecte sélective	EJM collectés	t	2159	2301	2403	2309	
	EJM valorisés	t	1771	1933	1976	1867	
		Kg/an/hab.	40	44	46	43	
	Verre	t	1219	1372	1367	1427	
		Kg/an/hab.	27	31	32	33	
Total OMA	OMA collectées	t	17003	15308	15339	15003	
		Kg/an/hab.	381	351	355	349	
	Evolution (en%)	%	-	-2%	1%	-2%	
	OMA valorisées	t	2990	3305	3343	3294	
	OMA valorisés/collectés	%	18%	22%	22%	22%	
Déchets verts et Déchets Occasionnels	Encombrants déchèterie	t	1177	1289	1457	1421	
	Déchets vert collectés	t	239	1456	1679	1477	
	Déchets verts valorisés	t	0	1456	1679	1477	
	Cartons déchèterie	t	115	229	271	247	
	Bois déchèterie	t	86	1175	1251	1267	
	Ferrailles		490	611	589	600	
	Textiles	t	60	181	187	174	
	Total DV et DO	t	2167	4942	5434	5186	
Total DMA	DMA collectées	t	19170	20250	20773	20189	
		Kg/an/hab.	430	464	481	470	
	DMA valorisées	t	3655	5783	6069	5793	
	DMA valorisé/collectés	%	19%	29%	29%	29%	
Déchet d'Activités Economiques ND NI	Hors agricoles	t					
	Agricoles	t					
Déchets assainissement	Boues de station d'épuration	t		1500	1220	1160	
Total DND NI	Tous DND NI collectés	t	19170	21750	21994	21349	
		Kg/an/hab.	430	498	509	497	
	DND NI enfouis		15276	14467	14705	14396	
	Evolution/2010	%		-5%	2%	-2%	
	DND valorisés	t	3894	7283	7289	6953	
	DND valorisés/collectés	%	20%	33%	33%	33%	
	DMA valo matière	t	3655	4327	4390	4316	
	DMA valo organique	t	0	2956	2899	2637	
	DMA valo énergétique	kWh		1901			

Déchets du BTP			**2010**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
Gravats	Collectés déchèterie	t	488	54	29	0	

Clef de répartition : 50% =DMA / 50% = déchets professionnels + collectivités

Version provisoire-
La version définitive sera fournie au BP

Indicateur 1 : réduction de la quantité de DMA	Réf 2010	2015	CODEC 2016	CODEC 2017	CODEC 2018	2019	Objectif 2020	Commentaires
Objectifs LTE 2010 à 2020 (en tonnes)	19171	18212	18021	17829	17637	17446	17254	Trajectoire de -10 % entre 2010 et 2020
Objectifs de quantités de DMA entre 2015 et 2020 (en tonnes)		20250	19651	19052	18453	17854	17255	Trajectoire entre 2015 et 2020, 599 tonnes de DMA en moins chaque année pour converger vers les objectifs de la LTE
Objectif de réduction de DMA par rapport à 2015 (en %)			-3%	-6%	-9%			
DMA collectés (en tonnes)	19171	20249	20773	20189				
Evolution de la quantité de DMA collectés par rapport à 2015			3%	0%				
Ecarts par rapport aux objectifs (en tonnes)			1123	1137				
Objectifs LTE 2010 à 2020 (en kg/hab.)	430	408	404	400	395	391	387	Trajectoire de -10 % entre 2010 et 2020
Objectifs de quantités de DMA entre 2015 et 2020 (en kg/hab.)	430	464	449	433	418	402	387	Trajectoire entre 2015 et 2020, 15 kg/hab. de DMA en moins chaque année pour converger vers les objectifs de la LTE
DMA collectés (en kg/hab.)	430	464	481	469				
Evolution de la quantité de DMA collectés (par habitant) par rapport à 2015			12%	9%				
Ecarts par rapports aux objectifs (en kg/hab.)			32	36				

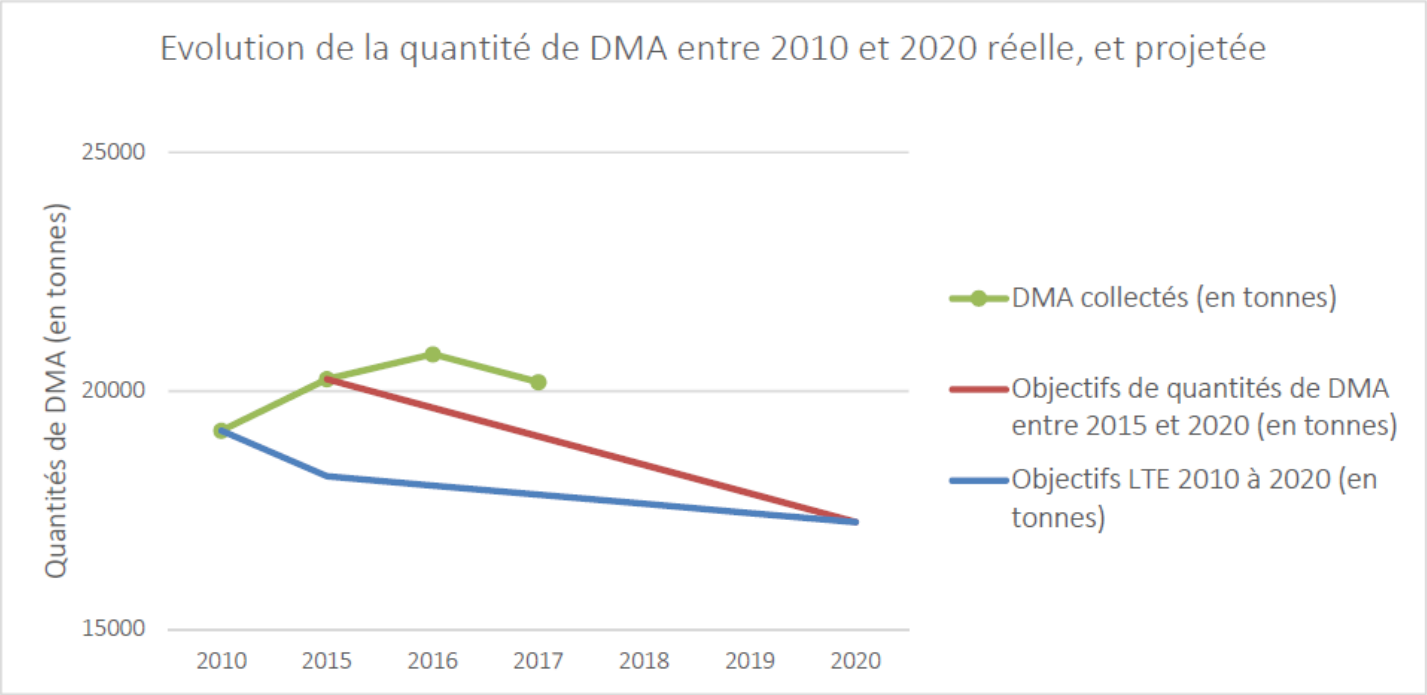
Evolution de la quantité de DMA entre 2010 et 2020 réelle, et projetée
Quantités de DMA (en tonnes)
25000
20000
15000
2010
2015
2016
2017
2018
2019
2020
DMA collectés (en tonnes)
Objectifs de quantités de DMA entre 2015 et 2020 (en tonnes)
Objectifs LTE 2010 à 2020 (en tonnes)

7.3. Baisse des déchets enfouis DMA + DAE

Intitulé de l'indicateur : Réduction de la quantité de déchets DMA et DAE issus du territoire et enfouis de 12% en 2018 par rapport à 2015.

Type de déchets		Réf 2010	2015	CODEC 2016	2017	Estimation 2018
OMR		13625	11635	11569	11267	10573
Collecte sélective Refus de tri		388	368	427	442	357
Déchets verts enfouis Refus de crible et Boues		487	0	856	1887	0
Encombrants non valorisés		2353	2261	2285	2135	1809
Bois non valorisé		179	1429	1476	1548	1215
Gravats		1106	200	178	136	22
Total déchets enfouis		**18138**	**15892**	**16791**	**17415**	**13975**
Terre polluées*					416	

* Les terres polluées, propriétés du conseil départemental du Cantal, ont été enfouies à la demande exceptionnelle du conseil départemental, avec l'appui de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Version provisoire-
La version définitive sera fournie au BP

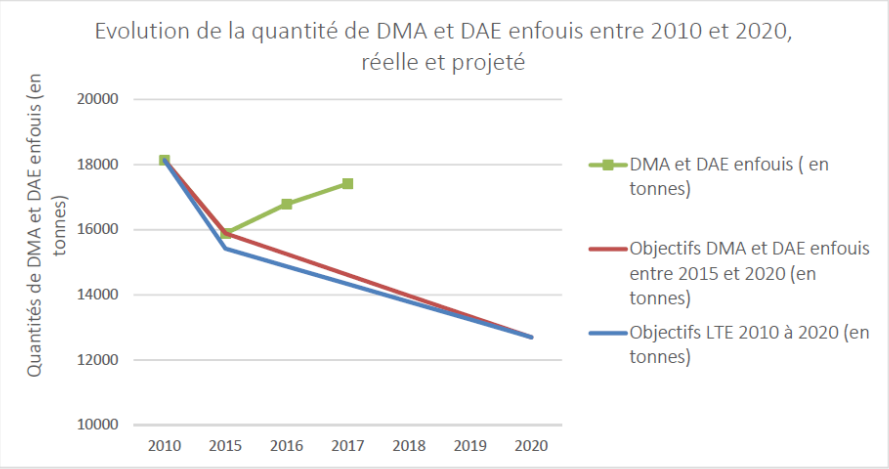

Enjeu pour le budget 2018 lié à l'atteinte des objectifs: 45 000 €

L’économie circulaire et la lutte contre les gaspillages

- Démarches partenariales
- Eco circulaire et éco sociale et solidaire Lutte contre les gaspillages

Dans le cadre de:

- Codec
- AP anti gaspi écoles
- 10 000 coins nature dans les écoles
- Projets en cours: Murat ville verte….
- Démarches graine durable de solidarité et étude réemploi

PLAN D'ACTIONS ZERO DECHET ZERO GASPILLAGE : Vers l'économie circulaire : devenons éco-logique

Rappel du contenu du dossier pour la labellisation

1/ ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN SCHEMA DE GESTION DES BIODECHETS :

Mise en œuvre d'un schéma de gestion des biodéchets intégrant tous les modes de détournement potentiels et évolutif en fonction des potentialités locales de détournement :

1.1/ LE COMPOSTAGE :

- Des composteurs éco responsables : soutien à la fabrication des composteurs à partir de palettes récupérées (déchetteries, professionnels) par un atelier d'insertion : démarche d'économie sociale, solidaire et circulaire

- Promotion du compostage domestique : accompagnement, sensibilisation des particuliers : ateliers « Compostez c'est pas sorcier », stands, accompagnement individualisé

- Promotion du compostage semi-collectif : en établissements de santé, maisons de retraite (population importante), en établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, autres organismes…), en résidences de bailleurs sociaux (100% des bailleurs engagés), avec des communes éco responsables : mise en place des composteurs, porte-à-porte, réunions de quartier, distribution de bioseaux pour faciliter le geste de compostage, formation des maîtres et guides composteurs, accompagnement et suivi des composteurs, aide à la recherche de matière sèche locale

1.2/ LA PROMOTION DES ALTERNATIVES AU COMPOSTAGE :

- Animaux **- Pratiques en milieu rural (détournement avec fumier…)**

1.3/ LA GESTION DES BIODECHETS EN CENTRE-BOURGS : A chaque bourg sa solution

Attention particulière apportée à la gestion des biodéchets en centre bourg notamment au regard des très bonnes performances de détournement en milieu rural (compostage, animaux, fumier…)

Composteurs de quartier/ Pavillons compostage

Filières locales de détournement

Exemple : Accompagnement au projet de détournement des restes d'une cuisine centrale vers une SPA(société protectrice des animaux) située sur la même commune pour l'alimentation des animaux après stérilisation des déchets…

1.4/ LES LITIERES COMPOSTABLES :

Objectif : faciliter l'utilisation de litières compostables

- Information et sensibilisation des propriétaires d'animaux domestiques

- Recherche de gisements de déchets locaux ou de produits issus d'activités locales (copeaux…) pouvant être utilisés comme litières

1.5/ LES DECHETS VERTS

- Promotion du paillage, du compostage, des aires de déchets verts (branchages) : stands, conseils, partenariat avec les autres acteurs (Ecomusée…)

-**Recherche de filières locales (ex : récupération des déchets de batteuse comme matière sèche pour les composteurs semi collectifs) : partenariats avec les acteurs locaux**

2/UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR LA VALORISATION

Objectifs:

- Réduire de 50% les quantités de déchets mis en décharge d'ici 2025
- Améliorer les performances de valorisation des déchets non dangereux (recyclage…)

2.1/Amélioration des performances de tri :

- communication, sensibilisation, animations scolaires (en partenariat avec l'inspection de l'éducation nationale)
- renforcement du parc de contenants de collecte sélective (groupement de commandes…)
-prêt aux associations partenaires de bacs de tri et d'outils pour les manifestations
- visites des installations de valorisation et de traitement des déchets

2.2/Extension des consignes plastiques

2.3/De nouvelles filières de valorisation sur la plateforme de tri des bennes de déchetterie et en déchetterie professionnelle

2.4/Détournement des déchets des professionnels et des agriculteurs vers des filières adaptées

2.5/ Valorisation énergétique : poursuite de la valorisation énergétique du biogaz sur l'ISDND

3/ FOCUS SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE :

3.1/ Promotion du réemploi et de la réutilisation :

- soutien à la recyclerie locale

- amélioration du maillage du territoire en services liés à la recyclerie locale (configuration du dispositif : bennes en déchetteries….) et emplois liés : économie solidaire et circulaire

- textiles : maintien et renforcement de l'implantation des collectes de textiles sur le territoire en lien avec l'association d'insertion Le Relais 48 : économie solidaire et circulaire

- étude sur les possibilités de renforcer le rôle et la mobilisation des associations (humanitaires, caritatives…) dans le dispositif de réemploi et réutilisation : en lien avec les partenaires associatifs locaux d'ores et déjà identifiés

3.2/ De nouvelles filières pour chaque déchet : vers une démarche d'écologie industrielle et territoriale

- Mise en réseaux des acteurs : lien entre producteurs de déchets et entreprises en recherche de matières premières : pour que le déchet devienne une ressource

Exemple : sel des salaisons pour le salage des routes, les cagettes de supermarchés pour les maraîchers locaux…

-Création d'une plateforme d'échanges locale dématérialisée (objectifs : améliorer la mise en réseau)

4/ HALTE AU GASPILLAGE ET VIVE L'ECO CONSOMMATION

4.1/ Gaspillage alimentaire

- Animations et sensibilisation

- Animations scolaires : atelier cuisine pour sublimer les restes (exemple : la recette de la Coupétade, un gâteau à base de pain rassis, qui a permis au syndicat de gagner la concours « Global Gachis » lancé par Canal+ en 2013)

- Accompagnement des établissements (scolaires, restaurations collectives…) dans les démarches d'amélioration en lien avec les partenaires compétents (conseil départemental pour les collèges…)

- Suivi et renforcements des partenariats entre les supermarchés locaux et les associations caritatives locales (Restos du cœur) et épicerie sociale.

4.2/ Eco-consommation :

- **Gobelets lavables** : suivi et renforcement d'utilisation de gobelets lavables, sensibilisation des associations…

3 communautés de communes équipées (et une en voie d'équipement) prêtent les gobelets lavables aux associations soit plus de 50% du territoire couvert

- **Opération « Zéro sacs de caisse »** : suivi et renforcement des opérations de non distribution de sacs de caisse en supermarchés et dans les magasins (partenariat avec l'office de commerce avec opération sac réutilisable…)
- **Sensibilisation à la qualité des sacs biodégradables** (plastique oxo-fragmentable)
- **Promotion du lavable** : couches et lingettes lavables : ateliers avec les partenaires (centre social, associations…), poursuite partenariat avec une association locale d'insertion pour la fabrication des lingettes lavables, ateliers en partenariat avec la CAF et le REEAP
- **Trocs, échanges** : Organisation d'opérations « Troc T Trucs » : rentrée des classes, hiver, graines…
- **Animations, sensibilisation à l'achat éco responsable** (piles rechargeables, produits non suremballés…)
- **Campagnes** lors des temps forts de la prévention : sedd, serd…(campagne pour les fruits et légumes moches..)

5/ UN PLAN D'ACTIONS « STOP AUX PRODUITS TOXIQUES »

5.1/ Produis éco labellisés : Sensibilisation à l'utilisation des produits éco labellisés

5.2/ Produits naturels fait maison : Stands de fabrication de produits au naturel et diffusion du guide des Cramades

5.3/Jardinage au naturel – opération zéro pesticides » : Stands et diffusion de fiches pratiques (fabriquer ses purins…) et de guides pour jardiner malin avec la nature(compagnonnage…)

5.4/ Collectivités et gestion différenciée des espaces verts : Accompagnement des collectivités : accompagnement à la gestion différenciée des espaces verts : envoi de guides (mauvaises herbes on vous aime ! Votre haie au naturel…) et proposition d'accompagnement des volontaires et proposition de participation à la démarche « un arbre pour le climat » mise en œuvre dans le cadre de la COP21

5.5/ ***Accompagnement des professionnels : entreprises, agriculteurs :*** édition de guides, stands, proposition d'accompagnement dans les entreprises et les exploitations pour des méthodes au naturel

6/ FOCUS SUR LES DECHETS PROFESSIONNELS

Gisements de déchets professionnels dans les OMA ET DMA
Objectifs : évitement de ses déchets par prévention et valorisation – sécurisation des pratiques
- ***Actions partenariales*** avec collectivités, CCI, Chambre des métiers, CAPEB
- ***Recherche de nouveaux partenaires*** : FFBTP, Chambre d'agriculture et GVA
- ***Promotion et démarche de communes*** et collectivités éco responsables (fournitures, marchés publics…)
- ***Promotion de la déchetterie professionnelle*** : envoi du guide à tous les professionnels du territoire et proposition d'accompagnement gratuit (action en amont)
- ***Promotion des filières existantes pour la valorisation des gravats à l'échelle locale***
- ***Mise en place de nouvelles filières*** au vu des gisements identifiés (pneumatiques agricoles suite aux pratiques de séchage en grange, contrats avec éco organismes pour filières REP…)
- ***Participation à des réunions publiques*** en lien avec les partenaires
- ***Mise en place d'actions concrètes : compostage avec les restaurateurs***
- ***Action spécifique auprès des touristes (compte tenu du nombre de nuitées/an) : Opération Vacances vertes (tri, compostage, piles…)***

7/ TOUS UNIS POUR LA FERMETURE DES DEPOTS SAUVAGES
Constat : des dépôts sauvages sur le territoire
Objectif : fermeture et généralisation des bonnes pratiques

7.1/ Sensibilisation des nouvelles équipes municipales à la réglementation en vigueur

7.2/ Sensibilisation et responsabilisation des populations aux pollutions liées aux décharges sauvages (impact milieu naturel, rivière (en lien avec l'agence de eau qui est partenaire)

7.3/ Sensibilisation et responsabilisation des professionnels aux dangers et impacts sur le milieu naturel des mauvaises pratiques (décharges sauvages, nettoyage dans les cours d'eau…)

7.4/ Opération « nettoyons la nature »

7.5/ Exposition sur l'impact des décharges sauvages

7.6/ Renforcement du maillage du territoire en services de proximité (recycleries, aires de dépôts de déchets verts)

7.7/ Mise en valeur et promotion des déchetteries et recycleries et des services associés

7.8/ Accompagnement des communes pour la fermeture des décharges sauvages et la communication auprès des riverains sur les solutions de traitement adaptées à chaque déchet

8/ ASPECTS FINANCIERS ET INCITATIFS

8.1/Maintien de la comptabilité coûts pour le traitement

8.2/Amélioration de la connaissance des coûts de collecte

8.3/Transparence en matière de coûts

8.4/Accompagnement des collectivités pour l'harmonisation et la mise en place de la redevance spéciale

8.5/Part incitative dans les coûts de traitement des déchets et accompagnement des communautés de communes volontaires

9/ VERS UNE PRISE DE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE GLOBALE
Objectif : l'inscription dans une démarche globale de préservation de la biodiversité et des écosystèmes

9.1/ Lutte contre la nocivité des déchets

9.2/Préservation de la ressource en eau en partenariat avec l'Agence de l'Eau

9.3/ Partenariat avec les territoires (communautés de communes lauréates des appels à projets Territoires à énergie positives…)

9.4/ Préservation de l'eau et de la biodiversité :
-Sorties rivières
- Animations « périls en la ruche » (accueillir les abeilles et la biodiversité au cœur des jardins, des villes…) avec utilisation du kit d'exposition conçu par le syndicat
- Animations « à la découverte des plantes sauvages de ma rue » (objectif zéro pesticide)
- Ateliers bombes à graines

- Ateliers et guides fabrication de refuges à insectes
- Diffusion du guide du syndicat « Trucs et astuces pour préserver l'eau à la maison, à sa mesure »
- Projet autour de mares pédagogiques
- Diffusion de lla Malle Cantal'Eau créée par le syndicat et mis à disposition des particuliers dans les médiathèques et des professeurs des écoles dans les circonscriptions des Inspections de l'Education Nationale (kit pour découvrir, comprendre, agir pour préserver l'eau)

Contenu de la malle : des outils et 10 fiches pratiques:

- 1 - Les pattes dans l'eau – Sortir au bord de la rivière, capturer, découvrir et mieux comprendre les invertébrés vivant dans l'eau.
- 2 - Pas d'huile dans mon eau ! + économiser l'eau – Comprendre la relation entre l'huile, la faune aquatique, et l'eau.
- 3 - Fabriquer sa lessive + produits éco-labellisés – Comprendre l'intérêt de la fabrication maison dans la préservation de l'eau. Pratiquer la fabrication maison des produits ménagers et la tester.
- 4 - Les toilettes sèches – Découvrir la merveille de la préservation de l'eau : les toilettes sèches !
- 5 - Sortons nettoyer le ruisseau + les déchets – Agir pour limiter les pollutions déjà placées dans la nature, proches des rivières.
- 6 - Le jardin potager autrement – Aménager un petit potager au naturel pour moins intervenir et avoir de beaux légumes et de belles plantes aromatiques ! Les enfants ont les mains à la patte !
- 7 - Les trois sœurs – Découvrir et expérimenter une des associations de plantes célèbres issues des peuples d'Amérique.
- 8 - Fabriquer/Aménager des petits refuges – Fabriquer des refuges propres à chaque petite bête alliée du jardinier. Ces petites bêtes viendront manger les bêtes indésirables (pucerons, doryphores…) ou polliniser vos fleurs.
- 9 - Un hôtel 4 étoiles – Fabriquer une maison à insectes, qui invite les amis du jardinier à venir crécher dans un hôtel 4 étoiles ! (Syrphe, guêpe solitaire, abeille solitaire, perce-oreille…)
- 10 - Ortie, mon amie ! – Connaître et fabriquer un purin d'ortie. Faciles et simples, les trucs et astuces du jardin !

La malle contient les éléments nécessaires à une bonne compréhension de l'écosystème et des méthodes pour agir pour préserver notre ressource en eau et notre environnement :

- Des jeux, comme L'écosystème
- Des outils pour aller à la recherche des petites bêtes dans une rivière
- Des carnets pleines d'astuces pour agir, tous les jours,
- Des livres / des DVD de la Salamandre
- une mallette pour construire son refuge à insectes….

INTEGRATION DU PROJET DANS UNE LOGIQUE ENVIRONNEMENTALE GLOBALE

- Le Syndicat est un outil de planification, d'aménagement et de développement de l'espace, de solidarité entre les territoires et un outil d'ingénierie : SCOT et ingénierie en matière d'environnement, de planification et de service.

- Le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal est un syndicat de gestion de compétences qui lui ont été confiées par tous ses EPCI adhérents dans le cadre de la mise en commun des moyens entre EPCI : ramassage et traitement des boues, traitement des déchets, prévention…

- En ce sens, le syndicat sera amené à œuvrer de façon globale pour le développement durable du territoire et sera probablement amené à porter de nouvelles actions en matière environnementale (climat…)

CALENDRIER d'actions de prévention

- **Maintien des actions envers le jeune public en lien avec l'inspection de l'éducation nationale**
- **Communication tri sélectif**
- **Maintien ET RENFORCEMENT des actions envers les habitants (compostage, jardinage sans pesticides, couches lavables, don réparation réemploi…)**
- **Renforcement des actions auprès des associations et partenariat avec les associations caritatives pour promouvoir le réemploi et faire du don un geste environnemental et solidaire**
- **Eco exemplarité des collectivités**
- **Actions de sensibilisation auprès des clubs des ainés (animations ou visites à thèmes)**
- **Actions envers les collectivités (gestion des espaces verts…) et les professionnels à la demande**
- **Déchets agri et interrogations sur le devenir des pneumatiques ?**

Volonté de renforcer l'action :

1/ COMPOSTAGE
Suite à caractérisation de déchets sur le territoire les 30/10 et 3/11 /2017 - cf diapos suivantes

QUEL PARTENARIAT ET ENGAGEMENT DES MAIRIES : FINANCEMENT ET FONCTIONNEMENT (enjeu compostage et qui finance?)

2/ TRI

3/ REEMPLOI ET LAVABLE

4/ Lutte contre le Gaspillage alimentaire

En liaison avec les communautés de communes

DETAIL

Résultats détaillés des caractérisations

OMR en porte à porte

Informations générales

N°/Nom de la tournée :

Référence de l'échantillon M : 15209-OMR-C1-M

Référence de l'échantillon AE : Pas d'échantillon AE car pas d'AE sur la tournée

Synthèse des résultats

Catégories	Flux M (%)	Flux AE (%)	Flux pondéré
1. Déchets putrescibles	32,4%	0,0%	32,4%
2. Papiers	7,7%	0,0%	7,7%
3. Cartons	3,6%	0,0%	3,6%
4. Composites	1,4%	0,0%	1,4%
5. Textiles	0,6%	0,0%	0,6%
6. Textiles sanitaires	19,8%	0,0%	19,8%
7. Plastiques	10,8%	0,0%	10,8%
8. Combustibles	4,6%	0,0%	4,6%
9. Verre	2,2%	0,0%	2,2%
10. Métaux	1,3%	0,0%	1,3%
11. incombustibles	2,0%	0,0%	2,0%
12. Déchets dangereux	0,3%	0,0%	0,3%
13. Fines <20 mm	13,3%	0,0%	13,3%

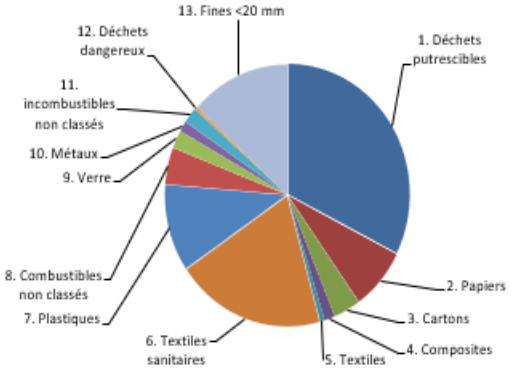

1. Déchets putrescibles	01.01 Déchets alimentaires (restes de cuisine non consommables)	14,2%	0,0%	14,2%
	01.02 Produits alimentaires non consommés	3,9%	0,0%	3,9%
	01.03 Produits alimentaires non consommés sous emballage	5,0%	0,0%	5,0%
	01.04 Autres putrescibles	3,3%	0,0%	3,3%
	01.05 Déchets de jardin	6,0%	0,0%	6,0%
2. Papiers	02.01 Emballages papiers	0,7%	0,0%	0,7%
	02.02 JRM	1,2%	0,0%	1,2%
	02.03 Imprimés publicitaires	3,6%	0,0%	3,6%
	02-04 Papiers bureautiques	1,4%	0,0%	1,4%
	02.05 Autres papiers	0,8%	0,0%	0,8%
3. Cartons	03.01 Emballages cartons plats	1,5%	0,0%	1,5%
	03.02 Emballages cartons ondulés	1,8%	0,0%	1,8%
	03.03 Autres cartons	0,2%	0,0%	0,2%
4. Composites	04.01 Emballages de liquides alimentaires	0,6%	0,0%	0,6%
	04.02 Autres emballages composites	0,4%	0,0%	0,4%
	04.03 PAM	0,4%	0,0%	0,4%
5. Textiles	05.01 Textiles	0,6%	0,0%	0,6%
6. Textiles sanitaires	06.01 Couches bébé	0,0%	0,0%	0,0%
	06.02 Autres fraction hygiénique	15,5%	0,0%	15,5%
	06.03 Fraction papiers souillés	4,3%	0,0%	4,3%
7. Plastiques	07.01 Sacs poubelles	1,6%	0,0%	1,6%
	07.02 Autres sacs plastiques	0,8%	0,0%	0,8%
	07.03 Autres films plastiques d'emballage	3,6%	0,0%	3,6%
	07.04 Bouteilles et flacons en PET	0,6%	0,0%	0,6%
	07.05 Bouteilles et flacons polyoléfines	0,1%	0,0%	0,1%
	07.06 Autres emballages plastiques	1,9%	0,0%	1,9%
	07.07 Autres plastiques	2,3%	0,0%	2,3%

8. Combustibles non classés	08.01 Emballages en bois	1,5%	0,0%	1,5%
	08.02 Chaussures	1,3%	0,0%	1,3%
	08.03 Maroquinerie	0,1%	0,0%	0,1%
	08.04 Autres combustibles	1,8%	0,0%	1,8%
9. Verre	09.01 Emballages en verre incolore	1,0%	0,0%	1,0%
	09.02 Emballages en verre de couleur	1,2%	0,0%	1,2%
	09.03 Autres verres	0,0%	0,0%	0,0%
10. Métaux	10.01 Emballages métaux ferreux	0,8%	0,0%	0,8%
	10.02 Emballages aluminium	0,3%	0,0%	0,3%
	10.03 Autres métaux ferreux	0,0%	0,0%	0,0%
	10.04 Autres métaux non ferreux	0,1%	0,0%	0,1%
11. Incombustibles non classés	11.01 Emballages incombustibles	0,0%	0,0%	0,0%
	11.02 Autres incombustibles	2,0%	0,0%	2,0%
12. Déchets dangereux	12.01 Déchets diffus spécifiques	0,0%	0,0%	0,0%
	12.02 Tubes fluorescents et ampoules basse consommation	0,0%	0,0%	0,0%
	12.03 Piles et accumulateurs	0,0%	0,0%	0,0%
	12.04 Déchets médicaux	0,3%	0,0%	0,3%
	12.05 Autres déchets spéciaux	0,0%	0,0%	0,0%
13. Eléments fins	Eléments fins entre 8 et 20 mm	4,5%	0,0%	4,5%
	Eléments fins <8 mm	8,9%	0,0%	8,9%

Résultats détaillés des caractérisations

OMR en porte à porte

DETAIL

Informations générales

N°/Nom de la tournée :

Référence de l'échantillon M :
Référence de l'échantillon AE : Pas d'échantillon AE car pas d'AE sur la tournée

Synthèse des résultats

Catégories	Flux M (%)	Flux AE (%)	Flux pondéré (%)
1. Déchets putrescibles	23,2%	0,0%	23,2%
2. Papiers	6,1%	0,0%	6,1%
3. Cartons	4,4%	0,0%	4,4%
4. Composites	1,4%	0,0%	1,4%
5. Textiles	2,0%	0,0%	2,0%
6. Textiles sanitaires	12,0%	0,0%	12,0%
7. Plastiques	15,4%	0,0%	15,4%
8. Combustibles non classés	4,4%	0,0%	4,4%
9. Verre	7,5%	0,0%	7,5%
10. Métaux	2,2%	0,0%	2,2%
11. incombustibles non classés	6,5%	0,0%	6,5%
12. Déchets dangereux	2,2%	0,0%	2,2%
13. Fines <20 mm	12,8%	0,0%	12,8%

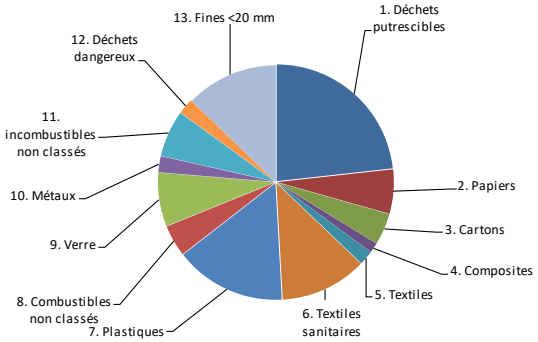

Catégories	Sous-catégories	Flux M (%)	Flux AE (%)	Flux pondéré (%)
	Répartition	100,0%	0,0%	100%
1. Déchets putrescibles	01.01 Déchets alimentaires (restes de cuisine non consommables)	9,8%	0,0%	9,8%
	01.02 Produits alimentaires non consommés	2,5%	0,0%	2,5%
	01.03 Produits alimentaires non consommés sous emballage	4,6%	0,0%	4,6%
	01.04 Autres putrescibles	3,7%	0,0%	3,7%
	01.05 Déchets de jardin	2,6%	0,0%	2,6%
2. Papiers	02.01 Emballages papiers	2,0%	0,0%	2,0%
	02.02 JRM	0,2%	0,0%	0,2%
	02.03 Imprimés publicitaires	2,7%	0,0%	2,7%
	02-04 Papiers bureautiques	0,7%	0,0%	0,7%
	02.05 Autres papiers	0,5%	0,0%	0,5%
3. Cartons	03.01 Emballages cartons plats	2,6%	0,0%	2,6%
	03.02 Emballages cartons ondulés	1,7%	0,0%	1,7%
	03.03 Autres cartons	0,1%	0,0%	0,1%
4. Composites	04.01 Emballages de liquides alimentaires	0,1%	0,0%	0,1%
	04.02 Autres emballages composites	0,6%	0,0%	0,6%
	04.03 PAM	0,6%	0,0%	0,6%
5. Textiles	05.01 Textiles	2,0%	0,0%	2,0%
6. Textiles sanitaires	06.01 Couches bébé	6,0%	0,0%	6,0%
	06.02 Autres fraction hygiénique	1,5%	0,0%	1,5%
	06.03 Fraction papiers souillés	4,5%	0,0%	4,5%
7. Plastiques	07.01 Sacs poubelles	2,2%	0,0%	2,2%
	07.02 Autres sacs plastiques	1,0%	0,0%	1,0%
	07.03 Autres films plastiques d'emballage	3,4%	0,0%	3,4%
	07.04 Bouteilles et flacons en PET	0,7%	0,0%	0,7%
	07.05 Bouteilles et flacons polyoléfines	0,4%	0,0%	0,4%
	07.06 Autres emballages plastiques	2,7%	0,0%	2,7%
	07.07 Autres plastiques	4,8%	0,0%	4,8%

8. Combustibles non classés	08.01 Emballages en bois	0,1%	0,0%	0,1%
	08.02 Chaussures	0,5%	0,0%	0,5%
	08.03 Maroquinerie	0,0%	0,0%	0,0%
	08.04 Autres combustibles	3,8%	0,0%	3,8%
9. Verre	09.01 Emballages en verre incolore	1,3%	0,0%	1,3%
	09.02 Emballages en verre de couleur	6,0%	0,0%	6,0%
	09.03 Autres verres	0,1%	0,0%	0,1%
10. Métaux	10.01 Emballages métaux ferreux	1,1%	0,0%	1,1%
	10.02 Emballages aluminium	0,3%	0,0%	0,3%
	10.03 Autres métaux ferreux	0,6%	0,0%	0,6%
	10.04 Autres métaux non ferreux	0,2%	0,0%	0,2%
11. Incombustibles non classés	11.01 Emballages incombustibles	0,0%	0,0%	0,0%
	11.02 Autres incombustibles	6,5%	0,0%	6,5%
12. Déchets dangereux	12.01 Déchets diffus spécifiques	2,0%	0,0%	2,0%
	12.02 Tubes fluorescents et ampoules basse consommation	0,0%	0,0%	0,0%
	12.03 Piles et accumulateurs	0,0%	0,0%	0,0%
	12.04 Déchets médicaux	0,2%	0,0%	0,2%
	12.05 Autres déchets spéciaux	0,0%	0,0%	0,0%
13. Eléments fins	Eléments fins entre 8 et 20 mm	4,6%	0,0%	4,6%
	Eléments fins <8 mm	8,2%	0,0%	8,2%

ENJEUX

- Etude redevance incitative et tarification des professionnels – amo pour CCTP

Obligation règlementaire via le CODEC

Co Financement ademe

Enjeu pour le budget 2018 lié à l'atteinte des objectifs: 45 000 €

Bp 2018 : à construire sans ?

Réorganisation suite fin des subventions anti gaspillage alimentaire
Recours à un service civique

POUR VALORISER, IL FAUT TRIER

AMELIORER LES PERFORMANCES DE RECYCLAGE

- Recettes du tri = 800 000€/an = 15 emplois autofinancés
- Près d'un déchet recyclable sur deux est encore enfouis sur le territoire = autant de recettes perdues et de coût d'enfouissement
- Enjeu autour des recettes financières de ventes Et des soutiens des éco organismes
- Règlementation

COMMENT ATTEINDRE CET OBJECTIF ?

L'ensemble des tonnages de déchets recyclables doivent être **collectés et valorisables**

= agir sur la collecte sélective

(renforcement contrôle qualité, parc de contenants, autocollants bacs…)

Attention au bareme F

Les tonnages entrants doivent être en totalité **valorisés**

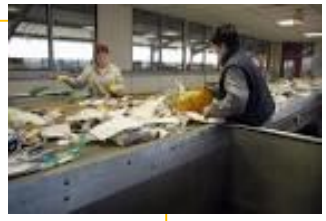

= agir sur le traitement

= devenir des refus

Etude sur l'avenir du centre de tri : besoin d'une amo

COLLECTE ET SENSIBILISATION

1/ Collectes: coms coms
Stratégie des coms coms : déclaration et suivi obligatoire pour toucher les soutiens de citéo dès 2018

Localisation GPS des containers de verre : en prestation

2/ Sensibilisation:

Stratégie de communication

RDV Bisannuels du tri

Sensibilisation des jeunes (cycle 3) dans le cadre du partenariat avec l'inspection de l'éducation nationale

Outils: autocollants bacs de tri à disposition des coms coms

Campagnes de com et contacts usagers ciblés

LE CONTRAT BAREME F
Des engagements **respectifs**
sytec/communautés de communes :
200 000 € par an soumis à des engagements:

une convention à signer avec un engagement financier?

Une étude sur l'avenir du centre de tri:
AMO + étude

POUR REDUIRE, IL FAUT TRIER

VALORISER LES DECHETS

NOUVELLES FILIÈRES DE VALORISATION DES DÉCHETS

Refus du plâtre sur les installations

Déploiement de la filière : Eco mobilier

1 déchetterie restante : en travaux par THC pour atteindre un taux de couverture de 100%

Palettes : déploiement de bennes à palettes dans les déchetterie pour développement du projet de l’AICV

Réflexion sur le bois pour 2019

CO-COMPOSTAGE DES BOUES ET DES DÉCHETS VERTS

- **Déchets verts :**

Etude pour prévention et valo des déchets verts en cours
Problème de qualité – comment impacter?

Boues:
Step : unité – besoin de Matériels: un tapis pour la deshydrateuse / un convoyeur
Décanteurs et fosses : marché – année 2
Lits plantés de roseaux
Lagunes : planification

Etude filière et unités fixes // unité fixe du site de saint-flour

- **Compostage:**

Pneus
Remorque
Mélangeuse
Broyeur ?

ISDND

CASIER / LIXIVIATS/BIOGAZ

- **Casier**

- Exploitation du site conformément à l'arrêté préfectoral

registres, traçabilité, pesées , contrôle radioactivité, lutte contre incendie, exploitation en alvéole…

relevé topo annuel, lutte contre nuisibles, garanties financières…

analyses eaux, lixiviats et biogaz, Déclarations émissions polluantes Gidaf, Gerep: prestataire

- Lutte contre nuisances et exploitation: Recouvrement et marché de travaux
- Fin d'exploitation de l'alvéole en cours : travaux re couvrement et captage du biogaz
- Service civique
- *Futur casier : n+ 4 (travaux n+3 – cf lien emprunt)*

- **Lixiviats**

- Station de traitement des lixiviats – Etude détournement source en cours
- Curage des bassins : 7000 €

- Rendu de l'Etude piézomètre : un piézo à faire

- **Biogaz**

Travaux sur réseau 150 000 € et unité en location complémentaire (3€/an/habitant)

Enjeu: tgap

2018 : travaux sur réseaux et revente + 6 mois de location ?

Maintenance préventive et curative

Equipements (point élévateur: 4000 €, petit matériel 1000 euros)
Karcher et compresseur d'air puissant pour souffler les engins : enjeu sur nettoyage et durée de vie du matériel au cocompostage (jcb, crible, broyeur…) soit 3000 euros X 2.

Pour les pneus des camion : 4000 X 2 camions + 2000 (remorque) = 10 000

Pour les pneus des engins : 4500 X 2 (vieux jcb + manitou) = 9000

Autres enjeux identifiés- OB pluriannuelles

- Etude relative au devenir des pneumatiques agricoles
- Devenir Amiante

COUT PAR SERVICES

DEPENSES	centre de tri	verre	isdnd	dechetterie pro /dib	déchets verts	coco	prévention	transfert	Total
budget général	69 466,768	8 683,346	57 310,084	8 683,346	3 473,338	8 683,346	17 366,692		173 666,920
budget environnement	913 414,231	85 805,805	1 430 844,318	70 823,883	160 477,057	485 083,386	179 558,384	59 989,305	3 385 996,370
	982 880,999	94 489,151	1 488 154,402	79 507,229	163 950,396	493 766,732	196 925,076	59 989,305	3 559 663,290
RECETTES	centre de tri	verre	isdnd	dechetterie pro /dib	déchets verts	coco	prévention	transfert	Total
hors mises en cet	1014460,394	55882,51	41764	11047,654	9523,304	83292,064	65761,304	16150	1297881,23
SOLDE	31 579,395	-38 606,641	-1 446 390,402	-68 459,575	-154 427,092	-410 474,668	-131 163,772	-43 839,305	
hors mises en cet et participations									

Pour 2659 tonnes de déchets recyclables :
Un coût net d'exploitation = 0 avec un excèdent de 31 579 euros
La part prévention revient à 19 674 euros soit un excèdent de 11 905 euros et 4,5 €/ tonne

Pour 17 000 tonnes de déchets enfouies :
Un coût net d'exploitation de 85 euros /tonne dont 23 tonnes de tgap

Le transfert revient à 2,60 euros/tonne enfouie

La déchetterie pro a un coût de 68 500 € / an soit 4euros/tonne sur base tonnages enfouies

La Prévention a un cout de 131 000 e€ soit 111 500 € sur déchets enfouis soit 6,5€/tonne

Soit 75,10 hors taxes et 98,10 euros/tonne taxes comprises

Pour 4100 tonnes de boues et déchets verts :
Un coût net de 100 euros/tonne de déchets (déshydratation des boues et cocompostage)

Charges de collecte de déchets verts :155 000 euros

Détail des évolutions pour orientations sur évolution des participations financières

charges à caractère général:

- maintenance (curage bassins lixiviats / renouv pneus) : 0,5€/hab

location biogaz : 1,5 €/habitant pour 6 mois

-hausse de la tgap (en euros/tonne cf décret en vigueur)
+ régul sur tonnages : 0,5€/habitant

- autres : 0,5 €/hab

amortissements :
1,5 € (dont unité mobile boues) déduction faite recettes amortissements subventions

ressources humaines:
-fin cdd animation prévention / équilibre avec perte aide ademe 45 000 € codec
-fin des cae en 2017 = le recrutement de quatre agents en cdd dont deux chauffeurs:
surcout de deux postes couvert par départ du responsable du centre de tri en 2017 et réorganisation interne
surcoût du troisième poste couvert par en départ en retraite d'un valoriste
surcoût du quatrième poste : 0,5 €/habitant à inscrire
5 agents concernés par fin de contrats aidés en 2018 dont trois pas renouvelés
(attention 2018 : impact maximal si pas de contrats aidés : 2 €/ hab /an en 2018)

SCOT/INGENIERIE

En 2017, le SYTEC a engagé plusieurs études et démarches convergentes destinées à définir son Projet Territorial de Développement Durable

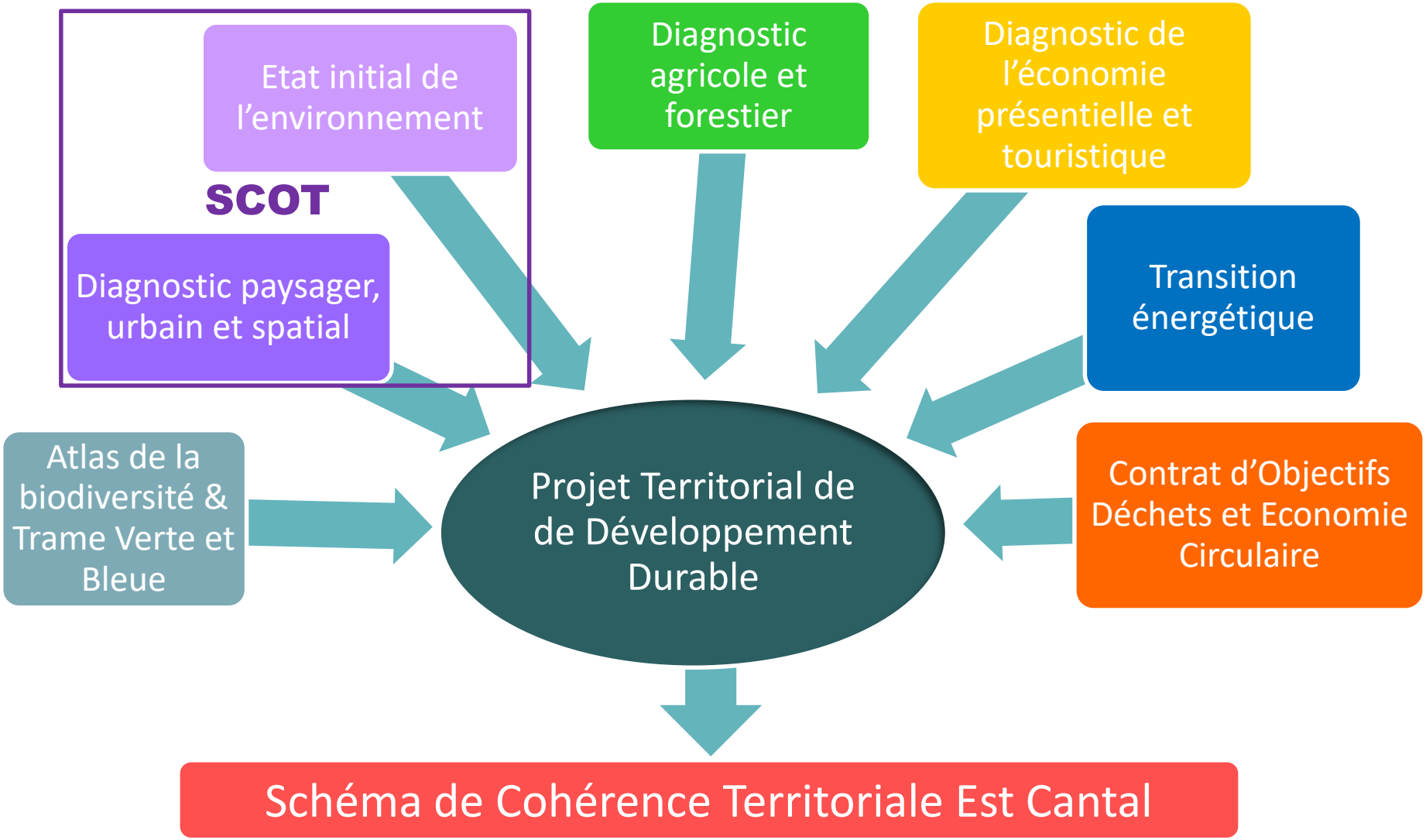

ATLAS BIODIVERSITÉ TERRITORIALE ET DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES : TRANCHE 2

Les objectifs du SYTEC

▪ favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux "biodiversité" par les élus, les services municipaux et intercommunaux, les acteurs locaux agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, scolaires et les habitants

▪ apporter aux intercommunalités et aux communes une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration de ces enjeux dans les choix des décideurs, notamment dans une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire

▪ impliquer les acteurs locaux pour construire, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics ou privés

▪ intégrer de manière globale ses enjeux en vue de préserver la fonctionnalité des écosystèmes et identifier les impacts sur la biodiversité des activités socio économiques (étalement urbain, agriculture, tourisme...)

▪s'appuyer sur la dynamique de gouvernance et de concertation de l'élaboration du SCOT pour communiquer sur la biodiversité et intégrer cette démarche comme un outil opérationnel de la mise en œuvre du SCOT.

▪ Développer et s'appuyer sur de nouveaux partenariats, notamment avec :
- les autres collectivités du territoire
- Capitaliser et amplifier la démarche expérimentale menée en 2017

- Le projet de l'année 2 comprend 4 axes

1/ Programme de Sciences Participatives

▪ Définition du contenu du programme de sciences participatives (3 groupes taxonomiques minimum). En fonction du bilan des résultats obtenus, les thèmes initiaux d'expérimentation : « Fiers de nos prairies / Espèces emblématiques dans nos loisirs / Rencontrons nos papillons » pourront être poursuivis, approfondis, ciblés ou remplacés par des taxons ou milieux naturels, qui s'avéreront plus pertinents pour les enjeux de la biodiversité du territoire

▪ Animation, mise à jour et amélioration du site internet participatif www.atlas-biodiversite-sytec15.com de saisie des données

▪ Encadrement et animation d'un programme tous publics d'initiation aux inventaires participatifs, sur les thèmes des enquêtes participatives (5 séances par thème, soit 15 animations)
▪ Conception de supports de communication numériques et papiers adaptés (diaporama, formulaire d'enquêtes, fiches espèces, guide méthodologique…)

▪ Développement d'une application mobile

▪ Vérification, consolidation et validation scientifique des données
▪ Restitution périodique et finale des données collectées (mise en forme les données collectées selon format compatible avec standard du SINP)
▪ Synthèse et conclusion

Résultats attendus

▪ Augmenter les connaissances naturalistes du territoire par la contribution du public
▪ Montée en puissance et mise à jour du site web
▪ Faciliter la collecte des données
▪ Programme d'animations/formations (15 séances), avec supports de communication adaptés
▪ Création d'une BD SIG de données naturalistes du SYTEC
▪ Rapport de bilan et de synthèse

2/ Communication / mobilisation citoyenne

- Animation du projet, sensibilisation et information du public, par la mise en place d'un programme d'animations variées, afin de mobiliser les citoyens toute l'année et de poursuivre la vulgarisation scientifique auprès du public, associations, professionnels..., pouvant comprendre : conférences et randonnées naturalistes accompagnées, exposition, mini-événementiel destiné à valoriser les contributeurs…
- Programme d'animations dédié aux scolaires du territoire (outils pédagogiques et programme d'animations)
- Communication dédiée par la conception, l'édition et la diffusion d'une newsletter de l'ABT (4 pages trimestriel)
- Valorisation des résultats par l'édition d'un Atlas de la biodiversité territoriale, au format numérique et papier (52 pages édité à 1000 exemplaires)
- Communication : coordination, impression et diffusion des supports de communication (plaquettes, affiches, newsletter...) papiers et numériques.

- **Résultats attendus**
  - Programme d'animations mensuelles
  - Programme d'animation auprès de 10 écoles du territoire
  - Conception d'une newsletter trimestrielle numérique et papiers
  - Assurer la diffusion de l'information aux publics
  - Edition d'un atlas territorial de la biodiversité

3/ Approfondissement des expertises scientifiques

Définition des cibles d'inventaires sur 3 groupes taxonomiques minimum
Réalisation des inventaires naturalistes
Traitement, mise en forme et restitution des données collectéesc

Résultats attendus
Compléter la connaissance de la biodiversité du territoire
Base de données
Rapport de synthèse

4/ Valorisation des données et définition d'orientations pour la poursuite du projet

- Bilan de la démarche et état des lieux des connaissances recueillies et enjeux identifiés
- Cartographie, mise en forme et exploitation des données recueillies, avec possibilité d'extraction à toutes les échelles du territoire (commune, EPCI, SYTEC)
- Rédaction et conception graphique d'une synthèse des résultats destinée à la publication d'un Atlas de la biodiversité territoriale, sous une forme synthétique et compréhensible par tous (52 pages)
- Préfiguration d'orientations et du programme d'actions de préservation de la biodiversité qui pourront être déclinés les années suivantes

Résultats attendus

- Rapport / Base de données / Cartographie
- Valorisation du projet par l'édition d'atlas territorial de la biodiversité
- Programme d'actions à venir

Conduite d'opération

- Conduite et animation stratégique de l'opération
- Pilotage des actions de communication, diffusion des supports de communication
- Coordination des animations pédagogiques
- Intégration de la base de données dans les outils de la collectivité

- **Animation de la gouvernance**
- Tenue de 4 Comités de Pilotage et 4 Comités Scientifiques, coanimés par l'équipe technique du SYTEC et les prestataires retenus

Plan de financement

DEPENSES	en € HT	RECETTES	en € HT
1/ Programme de Sciences Participatives	30 000,00	**Subvention sollicitée auprès de l'AFB (79,4%)**	**140 000,00**
2/ Communication / Mobilisation citoyenne	40 000,00	Valorisation du temps passé par l'équipe du SYTEC	25 000,00
3/ Approfondissement des expertises scientifiques	41 250,00	Autofinancement des outils pédagogiques	6 400,00
4/ Valorisation, publication et orientations	35 750,00	Autofinancement des frais de communication	5 000,00
5/ Conduite d'opération assurée par l'équipe du SYTEC	25 000,00	**Total participation SYTEC**	**36 400,00**
6/ Animation de la gouvernance	4 400,00		
TOTAL	**176 400,00**		**176 400,00**

Animation interne et réorganisation avec basculement d'une animatrice des cramades à mi-temps ? Rémunération ?

PROJET TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE/ DIAGNOSTIC AGRICOLE ET FORESTIER

- Fin des diagnostics:
  - Diagnostic de l'économie résidentielle et touristique
  - Diagnostic agricole et forestier
- Formalisation du projet territorial de développement durable
- Financement:

Marché 2017-02 Projet Territorial de Développement Durable

Lot	Prestataire	Adresse	Tranche Ferme	Tranche Optionnelle	Montant HT	TVA	Montant TTC
Lot 1/ Élaboration du Projet Territorial de Développement Durable et diagnostic de l'économie présentielle et touristique	AUXILIA Conseil Mandataire / ID TOURISM SARL/ KAMISPHERE SARL	41, rue du Chemin Vert 75011 PARIS	73 475,00 €		**73 475,00 €**	14 175,00 €	**87 650,00 €**
Lot 2/ Diagnostic de l'économie agricole et forestière / Tranche Ferme : Diagnostic agricole et forestier / Tranche Optionnelle : Cartographie	SARL BLEZAT CONSULTING Mandataire / Chambre d'Agriculture du Cantal / SAFER Auvergne/SAFER Rhône-Alpes	18, rue Pasteur 69007 LYON	67 957,50 €	23 690,00 €	**91 647,50 €**	18 329,50 €	**109 977,00 €**
TOTAL ETUDE			141 432,50 €	23 690,00 €	**165 122,50 €**	32 504,50 €	**197 627,00 €**

et frais d'ingénirie interne

Six défis pour le territoire :

DÉFI n°1	Une nouvelle économie locale et responsable qui crée de la valeur pour notre territoire, ses habitants et ses entreprises
DÉFI n°2	Un territoire qui tire des bénéfices d'une accélération de la transition énergétique
DÉFI n°3	« Un territoire à haute qualité de vie préservant son identité et son caractère rural et valorisant ses ressources naturelles »
DÉFI n°4	Un territoire de nouvelles mobilités pour marcher, se déplacer différemment, à l'ère d'internet
DÉFI n°5	Un territoire vivant, de services et de proximité
DÉFI n°6	Le territoire du bien vivre pour tous et du vivre ensemble

Rappel des grandes étapes de l'élaboration du PTDD

SÉMINAIRE DIAGNOSTIC CRÉATIF AVEC ELUS
23 mai 2017

COPIL
Retour sur séminaire et étape diagnostic
28 juin 2017

COPIL
Synthèse diagnostic et ouverture vision prospective
10 oct 2017

ELABORATION DU DIAGNOSTIC

FORUM PROSPECTIF « NOTRE TERRITOIRE À L'HORIZON 2035 »
15 dec 2017

ATELIER DU PROJET
13 février 2018

COPIL PROJET n°1: CADRAGE ET PRIORISATIONS
2 mars 2018

ATELIER DU PROJET
15 déc 2017

RETOUR PARTICIPANTS

COPIL PROJET n°2
PROJET FINAL
30 mars 2018

PRESENTATION PUBLIQUE

« Moulinette »:
travail Auxilia analyse et rédaction

SCOT

- Fin des diagnostics
- PADD (sur la base du projet territorial de développement durable)
- DOO
- Calendrier : objectif 2019/2020
- Financement:

Marché 2017-03 Schéma de Cohérence Territoriale Est Cantal

Lot	Prestataire	Adresse	Tranche Ferme	Tranche Optionnelle 1	Tranche Optionnelle 2	Tranche Optionnelle 3	Montant HT	TVA	Montant TTC
Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, y compris État Initial de l'Environnement & Évaluation Environnementale	E2D Mandataire / Jérémy PEREZ / SAS EAU / MRE Environnement	12 rue de Sévigné 31200 TOULOUSE	182 450,00 €	9 200,00 €	1 900,00 €	2 000,00 €	**195 550,00 €**	39 110,00 €	**234 660,00 €**
Tranche Optionnelle 1 : Document d'Aménagement Artisanal et Commercial									
Tranche Optionnelle 2 : Étude prévue au 1er alinéa de l'article L122-7 du Code de l'Urbanisme (urbanisation en discontinuité / loi Montagne)									
Tranche Optionnelle 3 : Étude prévue au 1er alinéa de l'article L122-14 du Code de l'Urbanisme (urbanisation en berge de plan d'eau / loi Montagne)									

Frais d'ingenierie interne direct : environ 55 000 euros /an

		Sollicité/espéré	Date	Acquis	Versé	Date	TOTAL
Financements	**DGD nationale 2016**	45 400,00 €	18/11/2016	45 400,00 €	45 400,00 €	16/11/2016 titre 2016-14	**45 400,00 €**
	DGD nationale 2017	45 400,00 €	19/10/2017	48 850,00 €	48 850,00 €	05/12/2017 titre 2017-17	**48 850,00 €**
	DGD nationale 2018	45 400,00 €					**45 400,00 €**
	DGD locale 2016	26 750,00 €	18/11/2016	26 750,00 €	26 750,00 €	16/11/2016 titre 2016-13	**26 750,00 €**
	DGD locale 2017		19/10/2017	7 211,00 €	7 211,00 €	05/12/2017 titre 2017-17	**7 211,00 €**
	CD 15	30 000,00 €	03/07/2017	14 666,00 €			**14 666,00 €**
	Agence Eau Adour Garonne (sur 65% Volet Eau)	2 299,00 €	16/06/2017 déc2017/2765	2 299,00 €			**2 299,00 €**
		195 249,00 €		**145 176,00 €**	**128 211,00 €**		**190 576,00 €**

Prochaines étapes

Janvier-Mars 2018 : finalisation des diagnostics et du Projet Territorial de Développement Durable

Mars-Juin 2018 : élaboration du PADD du SCOT intégrant les conclusions et enjeux des diagnostics et du PTDD

Juin-Décembre 2018 : définition du Document d'Objectifs et d'Orientations du SCOT

2019 : finalisation et arrêt du projet de SCOT

2020 : procédure et approbation du SCOT

CLIMAT

- TEPOS: Financement : 100 000 euros sur 3 ans

- Financement de a chargée de mission et Mise en œuvre du plan d'actions :réduction des consos , plus de productions d'ENR compatibles avec les paysages

Vers un Territoire à Energie Positive

> Objectifs de réduction de la facture énergétique

Réduire la consommation d'énergie de 21% (essentiellement sur le bâti résidentiel et le transport)

> Objectifs de production validés par les élus, dans le respect des paysages du territoire

Augmenter la production d'énergie renouvelable de 360 GWh

- 100 GWh par la filière Bois-Energie
- 100 GWh par la filière Solaire
- 60 GWh par la filière Méthanisation
- 60 GWh par la filière Eolien (extension prévue des projets existants uniquement)
- 20 GWh par la filière Géothermie
- 20 GWh par la filière Hydraulique (optimisation des centrales existantes)

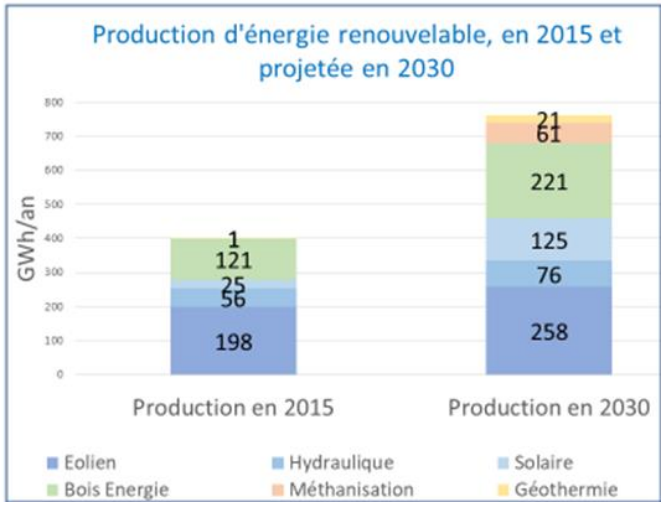

ELABORATION DU SCOT EST CANTAL

2018: Etude Contrat Enérgies renouvelables thermiques en cours

L'objectif de cette étude est d'identifier et d'accompagner pendant 3 ans, 23 projets maximum de production de chaleur collectifs. Les types de projet, détaillés en diapo 10, sont des installations de chaudière à biomasse, de solaire thermique, de géothermie avec pompe à chaleur, de réseaux de chaleur, de récupération de chaleur fatale, et de valorisation thermique de biogaz.

Le contrat avec l'ADEME permettra d'obtenir des aides forfaitaires importantes à l'animation, et d'ouvrir à des financements du Fonds Chaleur de l'ADEME (diapo 9), des projets jusqu'ici non éligibles pour des raisons de seuils de production. En effet, actuellement seuls les projets de grande envergure peuvent accéder au Fonds Chaleur de l'ADEME. A titre d'exemple, le contrat COT ENR permettra d'accompagner des projets de chaufferie bois collective de petite ou moyenne envergure, à la seule condition que l'**ensemble** des projets atteigne la puissance minimale de 100 tep, ou 1163 MWh (diapo 9).

La première phase de l'étude consiste à recenser et identifier les acteurs et projets du territoire (diapo 18). Les objectifs sont d'établir une base de données des acteurs locaux, et de recenser les actions / études / projets déjà engagés.

Ainsi, les prochaines étapes (diapo 24) sont :

- La collecte des données d'état des lieux ;
- L'élaboration de la liste des acteurs ;
- L'envoi d'un questionnaire ;
- Les échanges avec les acteurs.

Pour la réussite de ce contrat, il a été décidé que l'identification et l'accompagnement des projets doivent :

- Être menés en collaboration avec les communautés de communes et les communes du territoire ;
- S'appuyer sur tous les partenaires du SYTEC : acteurs institutionnels (conseil départemental, ADEME, région, etc.), acteurs économiques, bailleurs sociaux, porteurs de projet, l'association Energies 15, etc.

Contrat ENR : deuxième semestre 2018

Etude : 20 000 € / 70 % de financement

- Besoin transition énergétique pour scot

Etude complémentaire à prévoir

- Participations 2016/2017 scot ingénierie : 2.5 euros/hab
- 2018 : maintien proposé?

- Participations 2016 et 2017 TEPOS : 0.5 euros/hab
- 2018 : maintien proposé ?

- Regroupement des deux participations pour stratégie globale?

COUCHE ocs Ge nationale

occupation du sol A grande échelle nationale

UN OUTIL POUR LE SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE L'OCS

TERRITOIRES CHERCHENT INDICATEURS PERTINENTS

OCcupation du Sol à Grande Echelle

Desciption

L'OCS GE est une **base de données géographique** pour la **description de l'occupation du sol** de l'ensemble d'un territoire en **16 catégories d'occupation du sol.**

Elle est produite à partir de données existantes extraites des bases de données de l'IGN, et de toutes autres données mobilisables issues de référentiels nationaux ou locaux.

L'OCS GE est constituée par zones administratives (EPCI, département ou région) tout en assurant au niveau national une continuité géographique et thématique. À terme, elle représentera une couverture complète du territoire.

La Région Midi-Pyrénées est la 1ère région de France couverte par l'OCS GE IGN. Un partenariat entre l'Etat, la Région et l'IGN a été mis en place pour atteindre cet objectif, avec un financement du FEDER Midi-Pyrénées.

Avantages

Un référentiel national homogène, basé sur la nomenclature nationale préconisée par le conseil national de l'information géographique (CNIG)
Un modèle en deux dimensions : couverture du sol et usage
Une cohérence temporelle au niveau régional (notion de millésime)
Une cohérence géométrique avec le RGE®
Des seuils de représentation des objets cohérents avec les exigences des lois Grenelle

Utilisation et finalité

Disposer d'outils d'aide à la décision pour l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT, PLU…)

Suivre l'évolution des territoires

Calculer des indicateurs pour les politiques d'aménagement du territoire et de planification (identification des espaces naturels, agricoles, artificialisés et urbanisés, caractérisation de la surface agricole utilisée…)

L'OCS-GE est un produit réalisé par l'IGN via des partenariats de financements, avec une prise en charge de 50% de la part de l'IGN, selon 2 tarifications
- échelle infra-départementale : 25€/km² (soit 12,50€/km² pour le partenaire)
- emprise totale du département : 20€/km² (soit 10€/km² pour le partenaire)

Concernant le SYTEC : la surface du territoire du SCoT est de 2383,14 km²
Pour une emprise infra-départemental, le coût à la charge du SYTEC de l'OCS GE serait de :

2383,14 km² x 12,50 € / km² = 29 789 €

Une convention de partenariat de production d'OCS GE sera établie précisant les modalités de réalisation (spécifications, apports de l'IGN, calendriers prévisionnel de production)

L'IGN est en contact avec d'autres partenaires potentiels afin de faire une production de l'OCS GE sur le département du Cantal (15). Dans l'hypothèse d'un partenariat pour une production de l'OCS GE sur l'emprise départementale du Cantal aboutie, le tarif serait de 20€/km² (soit 10€/km² pour les partenaires)
Le coût total de l'OCS GE sur le département serait de

5726 km² (surface département) x 20€ / km² = 114 520 €

L'IGN prenant à sa charge 50% du coût total prévisionnel, le coût restant serait de **57 260 €** , à répartir entre chaque potentiel(s) partenaire(s).

Possibilité de financement en cours d'études : 80% de la part restante – à valider ? Dépôt demande?

SIG

- Besoin du territoire ?
- SI OCS GE en 2018 – besoin d'actualisation par la suite

Coût estimé:

- En investissement : maximum 50 000 euros (matériel informatique/logiciel)
- Possibilité de financement à l'étude

- En fonctionnement:

Chargé de mission : 65 000 € (base ingénieur) ?
Frais (fonctio, déplacement…) : 5000 € par an
Soit 70 000 € par an

Estimation coût annuel : 82 000€/an (2.25 €/an/hab)

Plan sylvicole territorial

- Sylv'acctes: outil d'animation d'une association (crée avec la région + grand lyon+une banque)

- Coût d'adhésion : 4000 €/trois ans (si adhésion de chaque coms coms : 4000 €/structure)

- Permet de générer des financements sur :

-Forêt publique :40%

-Forêt privée :70%

Aucune ingénierie

Accompagnement:

- Onf
- Centre foret privée

- Souhait pour budget ?